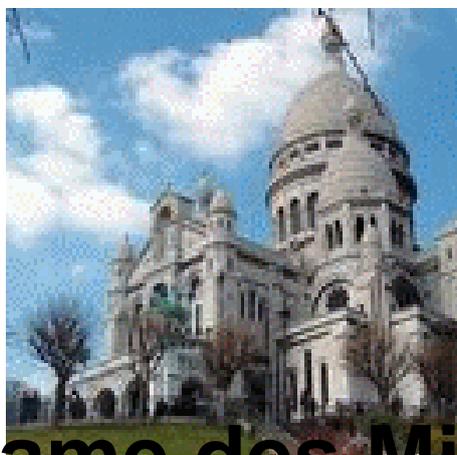


<http://pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-des-Miracles-a-Saint-Maur-des-Fosses-3668>



Notre Dame des Miracles à Saint-Maur des Fossés

- Pèlerinages régionaux - Ile de France -



Date de mise en ligne : vendredi 11 décembre 2020

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage Notre Dame des Miracles à Saint-Maur-des-Fossés samedi 12 décembre 2020

« Le pèlerinage Notre-Dame des Miracles à Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne) aura lieu le samedi 12 décembre 2020.

La paroisse St Nicolas (St Maur) accueillera les pèlerins de 14 h 30 à 17 h 30, par petits groupes pour un temps de vénération et de dépôt des intentions de prière.

Pour plus d'information ou obtenir le livret en format PDF à charger sur son téléphone portable : contactez Marie-Christine Lefèvre au 01 48 86 22 79 ou par courriel : ndmiracles94@gmail.com

Pour un départ de St Christophe, rendez-vous impérativement à 13h30 en ayant préparé ses intentions sur une feuille afin de les déposer au pied de Notre-Dame des Miracles à l'église St Nicolas. Pour rappel il n'y aura pas de messe de clôture.

Il ne faut pas oublier de prendre sa carte d'identité et une attestation de déplacement.

Vu le contexte sanitaire, il n'y aura pas d'accès aux toilettes.

Si vous le souhaitez vous pouvez venir librement ou vous joindre à une des routes maintenues. »

Programme

L'église St Nicolas recevra les pèlerins
de Notre Dame des Miracles
samedi 12 décembre
de 14 h 30 à 17 h 30 .

Vous qui viendrez de chez vous, choisissez librement votre horaire de passage .
Vous qui opterez pour une route, voici les heures où vous présenter au départ de :

St François de Sales : 14 h 30
St Charles Borromée (Joinville) : 14 h 30.
St Christophe (Créteil) : 14 h 00
St Mandé : 14 h.
Vincennes : 14 h 30, esplanade St Louis.

Au choix vous pourrez pèleriner de chez vous ou venir aux rendez-vous paroissiaux proposés pour

Notre Dame des Miracles à Saint-Maur des Fossés

cheminer en chapitres de six personnes maximum, espacés d'au moins 25 m chacun, en respectant les consignes sanitaires, et dûment munis de l'attestation de déplacement.

L'accès à l'église St Nicolas se fera par la porte latérale, rue du Four, en suivant les consignes qui vous seront données par les paroissiens qui vous accueilleront.

Vous pourrez déposer vos intentions de prière et vos actions de grâce aux pieds de la statue, prières que vous aurez pris soin de rédiger à l'avance.

Si toutefois l'attente pour entrer dans l'église s'avérait longue, ou si après votre temps de vénération vous vouliez compléter votre démarche, vous pourriez aller vous recueillir dans le parc de l'Abbaye devant les vestiges de la chapelle Notre Dame des Miracles, abandonnée en 1791, qui abrita autrefois la statue miraculeuse.

En sortant de l'église St Nicolas prenez à gauche la rue du Four, toujours tout droit longez les palissades, traversez le parking et prenez le trottoir de droite sur la rue de l'Abbaye, qui descend, jusqu'à l'entrée du Parc, sur votre droite. Entrez et traversez tout droit jusqu'à la seconde grille que vous franchissez. En descendant, sur votre gauche, se situent les ruines de la chapelle. Plusieurs panneaux explicatifs vous informeront sur le site et son histoire.

Site à consulter

[pèlerinage ND Miracles](#)